

Le mot du Maire

Chères Trelinoises, chers Trelinois,

L'année 2021 s'est terminée, encore une fois, de manière très compliquée. Le virus est toujours là et nous devons continuer à faire des efforts pour nous protéger ainsi que nos proches. Malgré ces 12 mois difficiles rythmés par la pandémie, nous avons pu encore une fois constater votre attachement à Trelins : nous vous en remercions chaleureusement.

Nombreux sont ceux d'entre vous qui nous ont aidés au quotidien dans la vie de notre village. Vous avez aussi participé au fleurissement de la commune, à l'entretien des bordures de routes, du terrain de foot et du cimetière. Plusieurs de nos commissions sont plus que jamais ouvertes à vous tous pour vous permettre de nous faire partager vos idées et votre savoir-faire.

Nos bénévoles, malgré des contraintes sanitaires toujours changeantes, ont pu vous proposer des animations qui ont apporté de la gaieté dans cette période un peu sombre.

Nos associations et nos entreprises ont tenu le coup malgré la crise et cela grâce à l'investissement de tous. Nous voulons encore une fois vous en remercier et vous assurer de tout notre soutien.

Le repas des aînés a pu avoir lieu et ce moment de convivialité a fait du bien à tout le monde.

Côté réalisations, l'année 2021 a vu l'achèvement du City Stade ainsi que de l'aire de jeu du jardin public. Le toit de la salle des fêtes a été rénové et à l'issue des travaux, nous y installerons des panneaux solaires : précisons que la réfection de la toiture de la salle des fêtes est un projet qui avait été initié par l'ancienne municipalité, nous avons fait le choix d'y ajouter des panneaux photovoltaïques. Des travaux de sécurisation du centre bourg ont commencé et seront achevés au printemps.

Deux défibrillateurs ont été installés, l'un à la salle des fêtes et l'autre au terrain de foot : une formation gratuite aux gestes qui sauvent sera proposée le samedi 29 janvier 2022 ; les inscriptions se feront en Mairie.

Nous avons fait également le choix d'être une commune « zéro phyto ». Pour y parvenir, nous avons décidé après avoir hésité entre plusieurs options, d'engazonner les allées du cimetière. Nous procédons également à un fauchage tardif pour permettre la protection de la faune et de la flore.

Au rayon bonne nouvelle, le Foreztival devrait faire son retour cet été, ce qui serait un signe que la crise sanitaire est derrière nous.

Pour finir nous vous souhaitons une très belle année 2022, prenez bien soin de vous et de vos proches et à très bientôt.

Alexandre PALMIER
Le Maire



ETAT CIVIL 2021

MARIAGES



CROZET Raphaël et MARREC Séverine Marina
PYRAM Teddy et RAMBAUD Christelle Camille
JALLON Renaud Claude Michel et CLAIRET Virginie

05 juin
26 juin
24 juillet



NAISSANCES

VERNAY Léo
CANINO PERRIN Thiago
FERLAY Lollie Perrine Lou-Jeanne

12 mai
28 janvier
23 décembre

DÉCÈS ET INHUMATIONS

PATURAL Marius Pierre
LABBE Alice Marie Louise veuve GROLE
ARCHIMBAUD Marie-Charlotte
MURON Maurice Antoine
FAYOLLE Georges
THEVENON Jeanne Eugénie veuve CELLIER
DELORME Paul Etienne
MICHEL Christiane Jeannine
CHEZE Dominique
HAZAL Jean-Noël

13 janvier
25 janvier
28 janvier
12 février
27 juillet
07 août
14 août
15 octobre
03 novembre
25 novembre



CONTACT MAIRIE

14 rue de l'Eglise, 42130 TRELINS
Tél : 04 77 24 02 02 Fax : 04 77 24 19 70

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- Lundi et vendredi de 14h00 à 17h00
- Mardi et jeudi de 9h00 à 11h30

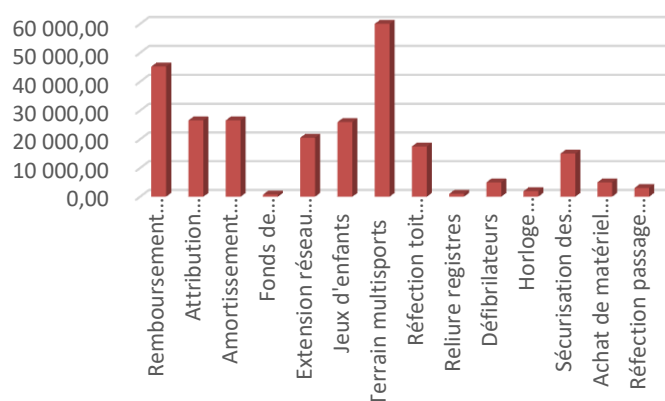
BILAN GENERAL 2021

DETAIL SECTION INVESTISSEMENT BUDGET 2021 DU BUDGET GENERAL

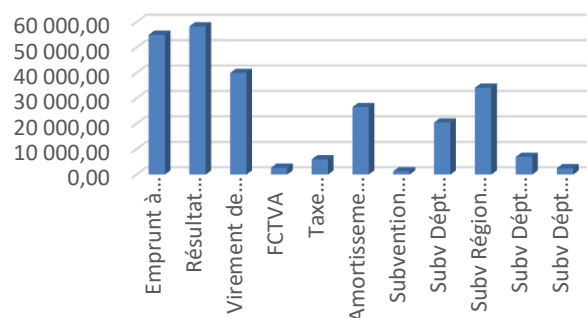
Dépenses d'investissement	Vote 2021
Remboursement capital des emprunts	45 225,56
Attribution compensation LFA (cpte 2046)	26 578,33
Amortissement AC LFA (cpte 198)	26 578,33
Fonds de concours LFA voirie les pierres et cercle vertueux SDF	750,00
Extension réseau BTS Chorigneux	20 543,00
Jeux d'enfants	26 000,00
Terrain multisports	60 000,00
Réfection toit salle des fêtes	17 500,00
Reliure registres	1 000,00
Défibrillateurs	5 000,00
Horloge commande sonnerie des cloches	1 914,00
Sécurisation des piétons rue de l'église	15 000,00
Achat de matériel tracteur et peigne	5 000,00
Réfection passage piétons	3 000,00
TOTAL	254 089,22

Recettes d'investissement	Vote 2021
Emprunt à réaliser pour équilibre budget	55 000,00
Résultat reporté	58 337,89
Virement de la section de fonctionnement	40 000,00
FCTVA	2 670,00
Taxe d'Aménagement	6 000,00
Amortissement compensation Lfa	26 578,33
Subvention Dept rénov vestiaires foot	1 302,00
Subv Dépt terrain multisports et jeux	20 513,00
Subv Région terrain multisports et jeux	34 188,00
Subv Dépt réfection toit salle des fêtes	7 000,00
Subv Dépt défibrillateurs	2 500,00
TOTAL	254 089,22

Dépenses investissement



Recettes d'investissement

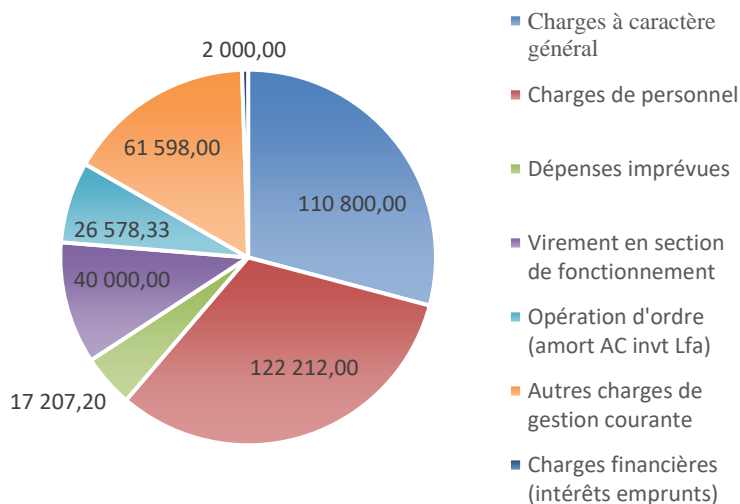


SECTION FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2021

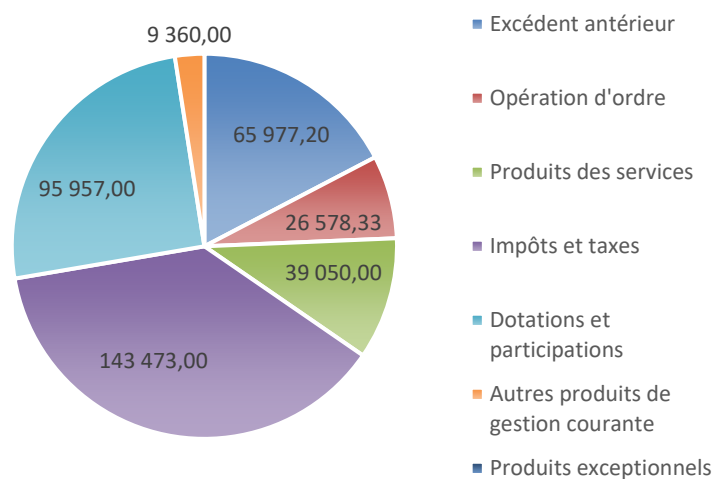
Dépenses Fonctionnement	Vote 2021
Charges à caractère général	110 800,00
Charges de personnel	122 212,00
Dépenses imprévues	17 207,20
Virement en section de fonctionnement	40 000,00
Opération d'ordre (amort AC invt Lfa)	26 578,33
Autres charges de gestion courante	61 598,00
Charges financières (intérêts emprunts)	2 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	380 395,53

RECETTES FONCTIONNEMENT	Vote 2021
Excédent antérieur	65 977,20
Opération d'ordre	26 578,33
Produits des services	39 050,00
Impôts et taxes	143 473,00
Dotations et participations	95 957,00
Autres produits de gestion courante	9 360,00
Produits exceptionnels	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	380 395,53

DEPENSES FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LE FOOTBALL

Tout d'abord, je tiens à vous présenter, au nom du LIGNON FC, mes meilleurs vœux pour l'année 2022. Il s'agit de la deuxième année d'existence pour le LIGNON FC, la première ayant été largement perturbée par la crise sanitaire.

J'ai repris la présidence du club en 2021, suite à l'arrêt annoncé de l'ancien président, Jérôme BRUNO, qui avait relancé le club depuis 4 ans avec la collaboration de Thomas BESSON. Depuis l'année passée, le club de Saint-Sixte a rejoint celui de l'ASBT (Boën-sur-Lignon et Trelins) pour former le LIGNON FC, le but du club étant de grandir sportivement, en restant dans la continuité de ce qui avait été fait ces dernières années. Nous avons ouvert notre bureau à de nouvelles commissions et en avons complétées certaines.



Au niveau sportif, Adrien PALMIER est revenu au club et encadre toutes les équipes jeunes. Bruno BOUDARD, coach de l'équipe fanion, chapote tout le groupe séniors, Thomas BESSON restant le directeur sportif du club.

Le District de la Loire est venu voir notre section Mini Foot (enfants de 5 ans et moins) gérée par Sabrina BLANC. Suite à cette visite, ils ont lancé cette catégorie dans toute la Loire, souhaitant la développer au niveau national.



Le District nous a désigné en tant que club référent dans la Loire et Thomas BESSON a intégré le district où il a été nommé responsable Mini Foot, ce qui est une très bonne chose pour l'image de notre club.

Nous remercions nos nombreux sponsors, sans qui, il ne serait pas possible de proposer des licences à prix bas et de participer aux frais pour les sorties ou autres manifestations.

Sabrina BLANC, Christian PATURAL et leur équipe, ainsi que tous nos jeunes joueurs ont effectué un énorme travail.

Un jeune joueur treloinois, Mathéo PALMIER, a entièrement refait notre site internet (lignonfc.fr). Par souci de visibilité et pour une meilleure information, nous utilisons également les réseaux sociaux, qui sont gérés par Tess ROBIN.

Nous allons essayer d'organiser plus de manifestations et évènements, pour permettre aux joueurs de se rencontrer et d'échanger avec les gens de nos villages. Aurélien BLANC et John JACQUET sont nos deux responsables de la commission événementiel : ils sont très actifs et vont vous proposer, au fur et à mesure, des animations, soirées ou autres. Notre club ne vit que par ses bénévoles, sans eux rien ne pourrait être fait et le club s'éteindrait...merci à eux.



Notre plus grand souhait est d'avoir de belles équipes de jeunes où il fait bon jouer au football.

Au niveau séniors, l'objectif est d'atteindre au plus vite le niveau régional. Toutes nos équipes font du beau jeu et nous vous invitons à venir les encourager sur nos différents stades.

La nouvelle municipalité a financé les matériaux pour la rénovation de la buvette afin de créer une salle d'accueil pour les après match, ce qui manquait fortement : tous les travaux ont été réalisés par des bénévoles du club ou de nos villages. L'entretien du terrain de football est assuré par nos bénévoles, Daniel, Michel et Christian PATURAL (tonte, traçage du terrain ou autres travaux d'entretien) : merci à eux.



La municipalité a également fait passer une société pour redonner un coup de fouet au gazon de notre terrain, ce qui n'avait pas été fait depuis de très nombreuses années : merci à notre municipalité de faire de notre stade, un lieu agréable pour jouer au football et bien accueillir nos adversaires.

A. FERREIRA

LE TENNIS

La section Tennis treloise a organisé son traditionnel tournoi interne en juin dernier. Nos adhérents se sont affrontés en simple (tournois dames et messieurs) et en double. Ils ont également pu se mesurer à nos invités des Tennis Club d'Astrée et d'Arthun.

A cause d'une météo pluvieuse, les finales ont dû être reportées début septembre. Cet événement sportif a été l'occasion d'une très belle journée, ponctuée de matchs disputés dans un excellent état d'esprit et d'un repas convivial entre joueurs et supporters.

Si vous souhaitez découvrir les joies du tennis, n'hésitez pas à rejoindre notre association ! Inscriptions en avril prochain, nous vous attendons...



CLUB DU 3EME ÂGE ET DE L'AMITIÉ



Après une année 2020 sans rencontre, le club a repris son activité au mois de juin 2021 avec 22 adhérents. Les rencontres amicales ont lieu toutes les semaines, le mardi à partir de 14 heures.

Les parties de belote et de scrabble permettent de s'évader un peu et de se détendre en toute convivialité.

Le goûter est apprécié de tous. Il est prévu un repas de Noël offert par le Club, les finances le permettant.

Le club accueille avec plaisir toute personne cherchant un moment de détente.

Marie-Thérèse Coelho est prête à donner tous renseignements utiles.

La présidente, Mme Coelho.

☎ 06 56 75 71 35



LES CHASSEURS TRELINOIS

Une saison qui se déroule bien avec un retour à la convivialité mais, toujours dans le respect des gestes barrières. Nous avons fait de bonnes parties de chasse grâce à une population de sanglier et de chevreuil qui se porte bien.

La bonne nouvelle de cette fin d'année est que nous avons renouvelé le bail de notre local de chasse selon les mêmes modalités que le précédent et ce jusqu'en 2039.

Nous espérons, pour l'année prochaine, pouvoir y faire des travaux d'entretien et d'amélioration. L'ACCA de Trelins vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le président, Mr Hervé LAURENT, laurent.cromorel@orange.fr



THÉÂTRE ET FAMILLES RURALES

ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRELINS LEIGNEUX LA FABRIQUE

La crise a été particulièrement éprouvante et a eu un impact sur notre sommeil, l'alimentation, la sédentarité et le mental. L'activité physique est l'antidote à tous ces maux.

Les cours de gym douce et de yoga proposés par l'association avec Marie Pierre Savel et Virginie Pacaud vous apportent le bien être du corps et de l'esprit, chassent l'anxiété, créent du lien social et de la convivialité, les exercices sont adaptés à tous et respectent les capacités corporelles de chaque personne.

L'atelier théâtre vous a proposé un spectacle longuement mijoté. En effet, il vous annonçait un projet exceptionnel pour marquer, en 2020, les 10 ans de son existence : Rien moins qu'une représentation, en extérieur, d'une adaptation de Cyrano de Bergerac !

Le travail a commencé, dans l'enthousiasme sous la direction artistique de Yannick Guillermin et avec de nouveaux participants en renfort : lectures et appropriation de l'œuvre, découpage, organisation des tableaux, écriture des textes de liaison, attribution des rôles... Recherche d'un lieu de représentation, recherche des costumes et des couturières... Tout se construisait au fil des ateliers, les jeudis soir à la salle des fêtes de Trelins.

Tout était calé pour un évènement fin août 2020 au château de Boën. Notre enthousiasme fut confiné (avec d'autres) et quelques peu refroidi en mars 2020. Mais notre troupe s'est ressaisie en septembre, une nouvelle date figurait sur notre agenda, et, nous donnions rendez-vous à notre public les vendredi 28 et samedi 29 mai 2021, au château de Boën pour la représentation de.... J'ETAIS ROXANE.

PATATRAS... Une nouvelle fois, tout fut annulé. Une autre date fut trouvée le 12 et 13 août, cette fois ci se fut un gros orage qui s'abattît sur les décors.... Ce fut de nouveau annulé.

Enfin, le 24 octobre à la salle des fêtes de Leigneux, les comédiens amateurs ont pu jouer : nouveau décor, nouvelle mise en scène et un public formidable.

La nouvelle saison de l'atelier théâtre commence le jeudi 6 janvier 2022 à 20h à Trelins.

Les jouets et les articles enfants ont trouvé une nouvelle vie lors de la bourse aux jouets du 7 novembre à Trelins.

L'art floral proposé par Stéphanie Sadot le 7 décembre (attrape rêve) a remporté un franc succès : prochains cours le 29 mars et 10 mai 2022 à 20h à Trelins.

Nous remercions tous nos adhérents et les bénévoles. Sans eux, il n'y aurait pas d'association.





COMITÉ DES FETES

L'année 2021 s'est écoulée avec certes, une programmation plus allégée qu'à l'accoutumée, mais elle a permis, en premier lieu, de retrouver du lien avec toute cette bande de joyeux Treinois et Treinoises qui animent notre village.

C'est avec grand plaisir, et certainement une exception nationale faite cette année pour le village, que d'avoir pu organiser la fête patronale. Saint Maurice fut bien inspiré avec ce miracle.

Après d'âpres préparations sur fond de discordes amicales et autres noms de volatiles, les festivités débutaient, le vendredi 17 septembre, par un challenge de boules carrées inter-associations.

Samedi, classards et traditionnelles brioches réinvestissaient les hameaux, certaines comme leurs distributeurs eurent un mal fou à terminer, se liquéfiant pour finir en baba au rhum. L'après-midi, 50 doublettes se hâtaient pour tirer le fer au stade du Mortier où l'écho de la gouaille ajustée de Titi et Max résonnent encore dans les Vernes.

La soirée s'amorça tristement, Évelyne Dhéliat annonçait un déluge d'eau et le concert a dû être annulé en dernière minute au profit d'un bal. Ces affreuses nouvelles affectèrent sérieusement un de nos coprésidents, notre ami souffrant d'apathie aiguë comparable à la déprime d'un chapon à l'approche de Noël. Mais les réjouissances ne tardèrent pas à revenir, puisque des centaines de jeunes assiégeaient la piste de danse et la buvette.

Dimanche 19, le verre amical de la mairie lança la dernière journée, 250 fines gueules dégustaient le séduisant « repas Treinois » mijoté par notre charcutier local.

Toute la journée Kerian TOULY, champion du monde de trial fit le show sous un léger crachin.

Le seul bémol de ces 3 jours s'arrêta à la maigre participation du bal Musette, mais Patricia, Albert et Diego, en véritables artistes en assuraient la représentation, merci à eux.



Pour l'année 2022, quelques manifestations sont déjà actées :

- *Sortie ski à COURCHEVEL (date à confirmer)
- *Pique-nique / méchoui au stade du Mortier le 3 juillet
- *Fête patronale les 16 / 17/ 18 septembre

Nous rappelons que nous proposons à la location à des tarifs spéciaux pour les treinois, chapiteaux, bancs, tables, structure gonflable (Grand chapiteau 60€, avec bancs 80€, petit chapiteau + bancs 40€, 2 petits chapiteaux + bancs 70€, structure gonflable 200€).

Pour toutes vos réservations, contactez Patrice au **06 75 22 55 67**.

Le comité se porte à merveille, nous avons intronisé récemment 8 nouveaux membres qui, nous l'espérons, sauront se hisser au niveau surélevé de l'équipe. C'est par la voix de son nouveau porte-parole Juju, que nous vous souhaitons de très bons moments en famille et entre amis pour cette nouvelle année.

Les membres du comité des fêtes.

CLUB DES JEUNES

L'année 2021 a commencé, comme à son habitude, par sa fameuse tournée des galettes des rois.

Puis le Covid est de nouveau passé par là et nous a empêché d'organiser notre tournoi FIFA.

Pour autant, nous n'avons pas baissé les bras et avons essayé de tout mettre en œuvre pour organiser notre tournoi de foot : il s'est déroulé le 24 juin et fut une véritable réussite. Il a permis à tout le monde de se retrouver après plus d'un an



sans événement. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la parfaite organisation de cet événement.



Puis l'été fut plutôt calme, pas d'événement, pas de Foreztival mais des petites soirées entre copains pour se retrouver dans notre beau local.

Nous avons terminé l'année par la distribution des brioches lors de la fête patronale du village, merci à toutes les personnes pour leur accueil. Nous débiterons l'année 2022 de la même manière que 2021 avec la distribution des galettes le week-end du 8 janvier.

Merci à tous les membres de notre association de faire vivre notre village et pour leur participation pour les différentes corvées organisées par la commune, tel que le City stade ou le désherbage.



LE TOUR DU FOREZ... EN 87 JOURS

L'édition 2021 du Foreztival s'annonçait pour l'équipe organisatrice, l'association FZL, comme une deuxième année blanche pour le festival de musique, car la décision d'annuler cette édition était prise dès septembre 2020. Mais « un projet fou et ambitieux » est né, celui de faire le « Tour du Forez en ...87 jours. », ainsi chacune des 87 communes de Loire Forez agglomération a accueilli un événement, totalement gratuit, entre le 2 juin et le 8 août sur 87 jours.

Malheureusement, mi-juillet les annonces gouvernementales liées aux conditions sanitaires, ont contraint FZL à arrêter prématurément le Tour du Forez, le 21 juillet. C'est donc à Trelins, dans le berceau du Foreztival, que s'est déroulée cette dernière journée.

Au programme, un spectacle d'impro par la LISA et les concerts de Cyrious, de Vanupié et de R.WAN. Et enfin, en clôture de soirée, l'envol de lanternes chinoises dans l'ambiance festive et familiale d'un soir d'été au Foreztival.

16^È ÉDITION | TRELINS (42)
FOREZTIVAL
— 5, 6, 7 AOÛT 2022 —

INAUGURATION : TERRAIN MULTISPORTS ET AIRE DE JEUX

Le 12 juin dernier, Trelins a inauguré son nouveau terrain multisport et l'aire de jeux dédiée aux enfants. Ce fut une très belle journée. Beaucoup d'entre vous étaient présents, ainsi que plusieurs « officiels », comme M. Jean-Claude Tissot (sénateur de la Loire), M. Pierre-Jean Rochette (maire de Boën-sur-Lignon et Conseiller Départemental) et M. Jacques Blanchet (conseiller régional). Ces trois personnalités nous ont fait l'honneur d'accompagner notre maire, Alexandre Palmier, lors de la découpe du ruban. Après quelques discours, les enfants présents ont lâché des ballons aux couleurs de notre village. Ce fut ensuite l'occasion d'échanger autour du verre de l'amitié.

Aujourd'hui, ces structures sont plébiscitées par les jeunes et les moins jeunes : enfants, ados, parents, grands-parents, assistantes maternelles... et s'intègrent parfaitement dans le paysage trelinois.



LE TOUR DE LA LOIRE FÉMININ

Le Tour de la Loire féminin met à l'honneur les femmes qui pédalent, c'est un périple de 241km réalisé dans la journée, avec un départ et une arrivée à Saint-Étienne. Organisée par les Demoi'zelles à bicyclette, au profit de l'association stéphanoise, **SOS Femme et future maman**, cette boucle a mobilisé 90 cyclistes qui sont passées par Trelins.

Bravo pour cette belle initiative, qui a permis de récolter 5000€ et pour le courage et la détermination dont on fait preuve ces Demoi'zelles !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Nous étions nombreux, ce jeudi 11 novembre, autour de Mr Palmier, maire de Trelins et de Mr Verdier, maire de Marcoux, pour assister à la 103^{ème} cérémonie de commémoration à la mémoire des combattants et victimes de la guerre. Anciens combattants, parents, enfants, élus se sont retrouvés pour un moment solennel et plein d'émotions devant le monument aux morts.

Après l'allocution officielle et le dépôt d'une gerbe au pied du monument, des enfants de l'école de Trelins ont lu d'émouvantes lettres de poilus de notre région et ont chanté une chanson, sous couvert de Mme Cartala, leur professeure, afin de rendre hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié dans la salle des fêtes de Trelins.

LES CLOCHES



Le tintement familier des cloches de notre église se fait de nouveau entendre d'une façon très exacte. Les cloches avaient, en effet, un fonctionnement abracadabrantesque.

Le remplacement d'un boîtier électronique a permis de tout remettre en ordre. Cette panne était-elle causée par les longs voyages à Rome, on ne saura jamais ?



CONCOURS PHOTO

L'été dernier, un concours photo a été proposé aux habitants de Trelins. Il s'agissait de mettre en valeur notre village en proposant des photographies inédites, au travers de points de vue originaux, d'angles insolites, d'images artistiques...

Parmi les nombreuses photographies reçues, le jury a sélectionné 2 images.

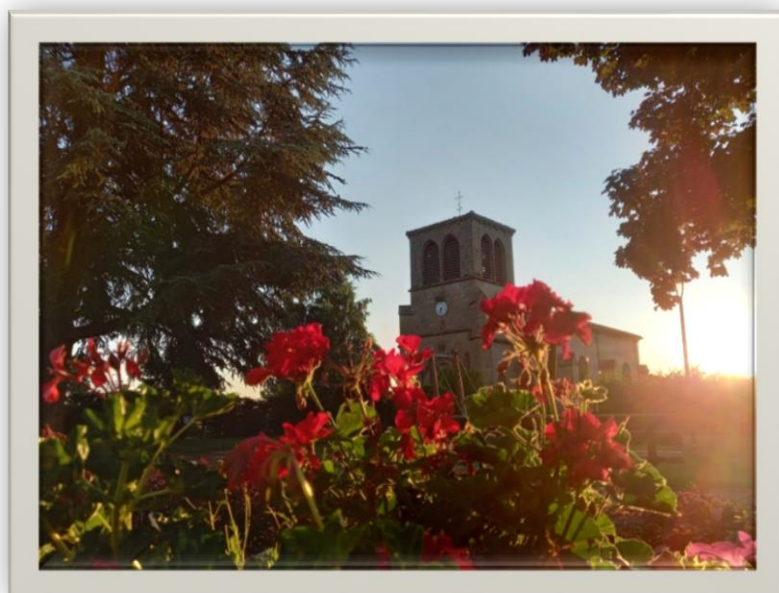


La première photographie a été proposée par les enfants de l'Ecole de Trelins. Tous ont été récompensés par de très nombreux bonbons et diverses sucreries. En remerciement, nous avons eu la surprise de recevoir la photo suivante...



Pour la seconde photographie, le jury, à l'unanimité, a décidé d'octroyer un prix spécial.

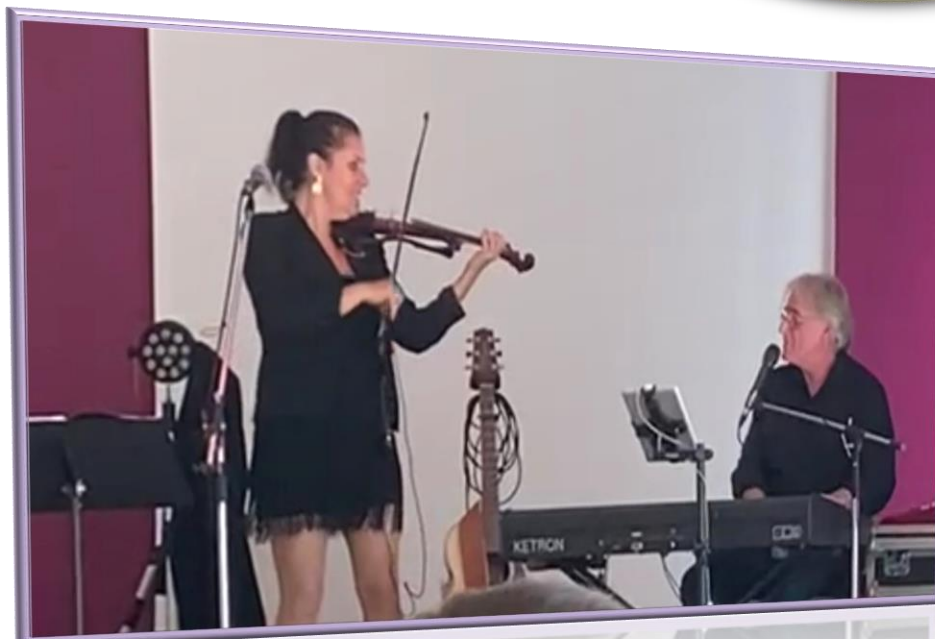
Jean-Luc Latour, ancien résident de Trelins, a été récompensé pour sa photographie et pour toutes les très belles images de Trelins qu'il publie sur les réseaux sociaux, mettant très souvent à l'honneur notre village. Il pourra bénéficier d'un repas à l'Auberge « L'éveil des sens », offert par la municipalité.



REPAS DES AÎNÉS

Après une année blanche, nos aînés étaient impatients de se retrouver, le 24 octobre, pour le traditionnel repas de l'amitié. C'est une soixantaine de convives qui a apprécié les bons petits plats préparés par Sandrine et José. Même si les embrassades ont été laissées de côté, tous étaient ravis de cet après-midi passé ensemble.

En cette fin d'année ce sont 58 personnes absentes pour le repas qui se sont vues remettre un panier garni de produits issus de nos commerçants locaux.



MARCHÉ DE LA CRÉATION



Le marché de la création est devenu le Marché de Noël et de la création. Il est issu de la collaboration entre la commission « évènementiel » du conseil municipal et l'OGEC de l'école de Trelins. Pour sa première édition, il s'est déroulé dans un contexte sanitaire compliqué (respect des gestes barrières, pass sanitaire, sens de circulation, ...) les samedi 4 et dimanche 5 décembre.

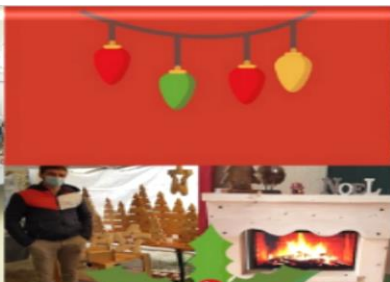


La commission « évènementiel » et l'association Familles rurales ont accueilli chaleureusement dans la salle des fêtes les créateurs d'univers différents : un tourneur sur bois, des créateurs d'objets en bois, en papier ou recyclés, des créateurs de bijoux, de sacs, des peintres, d'objets décoratifs, un peintre sur soie, une créatrice en couture, une vitrailliste...



MARCHÉ DE NOËL

A l'extérieur, sous des chapiteaux se tenait le marché de Noël organisé par les membres de l'OGEC. Tout était fait pour la joie des petits et des grands à l'approche des fêtes de fin d'année : ateliers de création, lecture de conte de Noël, stand de produits locaux et de créateurs, ... On pouvait même rencontrer le père Noël bien installé dans un petit chalet en bois !



Enfants, Parents, grands-parents, bénévoles, maîtresses, exposants, municipalité et comités des fêtes de Trelins et Marcoux ...



Mille Mercis !

ENVIRONNEMENT



Au printemps dernier, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a fait des inventaires sur les différentes espèces présentes sur la commune liées aux milieux aquatiques. Il a été noté la présence du sonneur à ventre jaune qui est un petit crapaud assez rare et en voie de disparition, il vit dans les petits points d'eau (5 à 6

m² et 30 à 50 cm de profondeur) se nourrit principalement de larves et de moustiques, il est facilement reconnaissable car il a le ventre marbré jaune et noir comme son nom l'indique. Cette espèce a été relevée sur les hameaux du haut de la commune, à Chorigneux et au Montailard. La LPO nous a donc recommandé de prioriser nos actions sur ces lieux afin de densifier cette population et elle était très intéressée pour organiser des chantiers bénévoles en partenariat avec la commune.



Avant de commencer, les propriétaires des terrains sur lesquels sont situées les mares ont été contactés afin de recueillir leur accord.

Un premier chantier a donc eu lieu le samedi 13 novembre. Il a débuté vers 10h et s'est terminé vers 15h30. Entre les bénévoles de la LPO et ceux des commissions environnement et fleurissement, nous étions 22.



Une quinzaine de mares ou de vasques ont été réaménagées. Un salarié de la LPO était présent et a fait une intervention avant le début du chantier pour présenter le sonneur à ventre jaune et son habitat afin d'adapter notre intervention sur les différentes mares pour que celles-ci soient propices à l'espèce. C'est pourquoi les travaux ont été réalisés manuellement sur ce site car, si l'on creuse des mares trop grandes à la pelleuse, le sonneur ne s'y installera pas et peut même désertier le site alors qu'il y était initialement présent.



D'autres chantiers seront organisés car l'objectif du projet est de répertorier et de restaurer un maximum de points d'eau existants et méritant d'être entretenus ; anciens et bouchés ; ou encore qui pourraient être recreusés sur l'ensemble de la commune. De plus, au printemps une journée est prévue, toujours avec la LPO afin de se rendre sur les mares restaurées pour y observer l'espèce.



DÉCHARGES SAUVAGES ENLEVÉES CET ÉTÉ



INFOS ENVIRONNEMENT

Pour la première fois de l'ambrosie a été retrouvée sur la commune.

Nous vous incitons à signaler en mairie toute zone envahie que vous auriez repérée ou à l'arracher s'il n'y a que deux ou trois plants. Des flyers sur la gestion des invasives, émanant de la FNE, sont à votre disposition dans le hall de la mairie.



Le fauchage raisonné : quèsaco ?

Le fauchage des bords de route, est réalisé deux fois par an, la première coupe autour du 15 juin et la seconde autour du 15 septembre (hors zones à enjeu sécuritaire). Sur les bords de voie ferrée le fauchage sera plus fréquent. C'est ainsi sur toutes les communes de Loire Forez Agglo et même sur les routes départementales.

VOIRIE

Après de gros travaux réalisés en 2020 sur la route de Couzan, l'année 2021 a été une année transitoire avec la remise en forme du chemin reliant Montailard aux Junchuns et celui desservant le hameau de la Valette. Ce village se situe sur la commune de Marcoux, mais une partie du chemin d'accès se trouve sur la commune de Trelins. Un fauchage des abords a été fait cet automne et 1300 mètres de fossés ont été curés.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lors du Conseil Municipal du 26 novembre 2021, la commune a fait le choix de modifier l'éclairage public au sein de notre village.

Dorénavant, tous les hameaux de Trelins seront éteints de 23h à 6h.

Cette décision diminuera les dépenses énergétiques et, par conséquent, permettra une économie financière. De plus, en limitant la pollution lumineuse, nous préserverons davantage la faune, la flore et les écosystèmes.

Toutefois, afin de permettre à chacun de profiter du village et de ses infrastructures (Auberge, Église, Terrain multi-sports, Salle des fêtes...), les quartiers du Bourg et du Durantin resteront éclairés les week-ends (vendredi, samedi et dimanche) ainsi que les jours fériés.

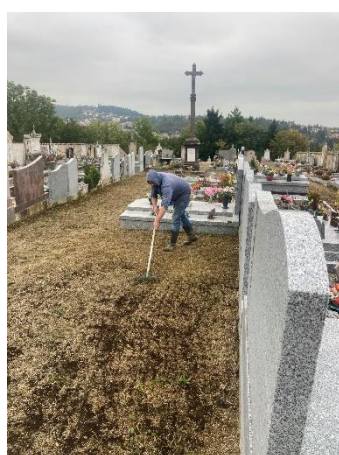
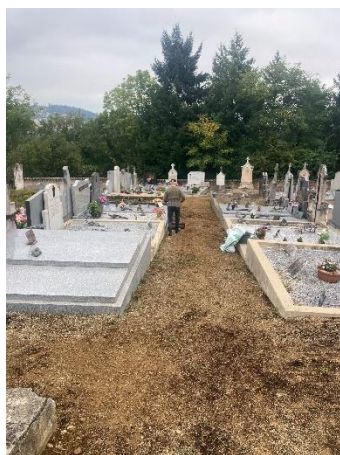
BÉNÉVOLES :

FLEURISSEMENT, ENTRETIEN ET ENGAZONNEMENT DU CIMETIERE



Cette année encore, les bénévoles de la commission fleurissement ont retroussé leurs manches pour l'entretien et l'embellissement de notre commune. En dehors des plantations de fleurs et l'entretien du cimetière, ils ont œuvré dans le jardin public où la haie de berbérís a été enlevée pour être remplacée. Quelques massifs ont été nettoyés, à proximité du terrain de foot, de l'auberge et de la mairie. Des bacs à fleurs ont été installés dans le hameau de Chorigneux à la demande d'une habitante prête à s'occuper de leur fleurissement. Nous la remercions pour son investissement.

L'engazonnement du cimetière s'est déroulé en deux étapes ; le nettoyage des zones à engazonner, qui a mobilisé, sur une matinée d'octobre des volontaires et des membres de la commission fleurissement ; puis la plantation du gazon lui-même.



AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ACCÈS PIÉTON AU BOURG

L'installation de la nouvelle aire de jeux au jardin public ainsi que le terrain multisports ont suscité un regain d'intérêt d'activités et de fréquentations dans le Bourg. Il devenait donc nécessaire de faire des aménagements pour la sécurité de tous, notamment l'accès piéton dans ce secteur.

Un chemin piétonnier a été matérialisé au sol, sur la gauche de la chaussée dans le sens mairie-école. Un panneau de circulation alternée est en place et on compte deux passages protégés : l'un vers la mairie et l'autre vers le jardin public.

D'autres éléments de sécurisation sont à venir : panneaux de signalisation et limiteurs de voies.



INSTALLATION DE 2 DÉFIBRILLATEURS

2 défibrillateurs ont été installés sur notre commune :

- 1 au terrain de foot
- 1 à la salle des fêtes, côté terrain multisports

Ils sont disponibles pour tous et 24h sur 24h.

Ils peuvent être très utiles et sauver des vies.



UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR NOTRE VILLAGE...

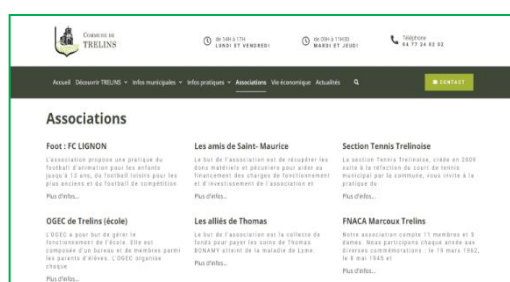
Dans les prochaines semaines, un nouveau site internet verra le jour.
Vous pourrez le consulter à l'adresse suivante :

<http://trelins.fr/>

Entièrement repensé, il sera plus moderne et plus pratique. Trouver une information y sera plus clair et plus rapide. La page d'accueil vous donnera accès directement aux informations communales. Des liens cliquables vous permettront d'être dirigés vers les données recherchées. La présentation générale se veut dynamique, épurée, avec des données clairement identifiables.

Toute l'équipe municipale remercie chaleureusement David FLANDIN et Benjamin PONGY pour leur contribution bénévole à ce projet, ainsi que leur stagiaire, Mathéo PALMIER.

Bonne navigation à tous !



MANIFESTATIONS À VENIR

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

- 22/01/2022 Concert Rock organisé par l'OGEC (reporté à une date ultérieure)
- 29/01/2022 Formation « Les gestes qui sauvent » organisée par la Municipalité et dispensée par le SDIS
- 20/03/2022 Loto organisé par l'OGEC
- 08/04/2022 Théâtre « Le désordre chez le Curé » interprété par les « Planches Chalinoises »
- 01/05/2022 Journée festive pour les associations et les bénévoles
- 26/05/2022 Marche de l'école





LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous allez être recensé :
la collecte se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Merci pour l'accueil que vous réserverez à Mme PATURAL Bernadette et Mme BLANCHARD Anaïs, nos agents recenseurs et pour votre participation à cette enquête. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

L'HISTOIRE DU MOULIN DE MERIZAT

Sa haute silhouette est devenue familière aux automobilistes fréquentant la route de Montverdun et aux marcheurs empruntant le chemin de Montaigne. Il est aussi un repaire pour expliquer l'itinéraire aux voyageurs égarés.



Le moulin de Mérizat a rythmé la vie rurale de notre commune et celles environnantes. Nous trouvons les premières traces de ce moulin en 1641, mais jusqu'au début du XIX^{ème} siècle il ne fait l'objet d'aucune mention connue à ce jour. En 1827, sur le cadastre Napoléonien, on peut observer le complexe important qu'il forme avec ses quatre moulins et deux grands bâtiments. On trouve un pressoir à huile, un moulin à grain, une maillerie à chanvre et un moulin à gruau.

Ce qu'il reste aujourd'hui du bâtiment construit en 1861 est le résultat de plusieurs incendies, de démolitions, de modifications, de reconstructions. Suite au dernier incendie en 1912, il est rehaussé d'un étage, le toit étant mis ultérieurement. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, le moulin est équipé de 2 meules et une scierie fait son apparition.

Le moulin à grain fonctionne jusqu'en 1962 et seule une scierie est en service jusqu'en 1978.

Un bief (ou béal) d'une longueur de 1500 m alimente le moulin. La prise d'eau du bief est sur le Lignon, en arrière du terrain utilisé pour le Foreztival. Ce petit cours d'eau servait aussi d'irrigation des terrains situés rive gauche.

Dans une vente de 1890, il est précisé que le propriétaire du terrain pourra utiliser cette prise d'eau « du samedi soleil couchant au dimanche soleil levant ». Il est aussi précisé que « le trop plein des eaux servant à faire mouvoir le moulin à chanvre se déversera dans un fossé ».

En ce début du XXI^{ème} siècle, après plusieurs années de sommeil, il va de nouveau devenir utile avec l'installation d'une turbine produisant de l'électricité verte.

Depuis près de 400 ans, ce moulin aura rendu de grands services à la population pour des productions complètement différentes mais adaptées à chaque siècle.

DON DU SANG



Les dons du sang sont très importants aujourd'hui, car il n'existe aucun substitut au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie limitée. En France, le don du sang est fondé sur des valeurs fondamentales telles que l'anonymat, le volontariat, le non-profit et le bénévolat.

Les dons du sang permettent de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Ils sont utiles dans des situations d'urgence (opérations chirurgicales, accident...) ou pour soigner certaines maladies (cancers, maladies du sang...). Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...).

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans et pesant au moins 50 kg, peut donner son sang. Néanmoins, il existe des contre-indications, qui pour la plupart, sont temporaires (soins dentaires récents, voyages dans certains pays, relations sexuelles à risque...). Un formulaire permettra de déterminer votre aptitude au don le jour J. Un médecin, un(e) infirmier(e) de l'EFS s'assurera, au cours d'un entretien confidentiel, que le don ne présente aucun risque, ni pour vous, ni pour le receveur.

		DONNEURS							
		O+	O-	A+	A-	B+	B-	AB+	AB-
RECEVEURS	O+	●	●						
	O-	●	●						
	A+	●		●	●				
	A-	●		●	●				
	B+	●				●	●		
	B-	●				●	●		
	AB+	●		●	●	●	●	●	●
	AB-	●		●	●	●	●	●	●

INFORMATIONS UTILES

- ✓ **Durée totale du parcours** : 1 heure de votre arrivée à votre départ dont 7 à 10 min de prélèvement
- ✓ **Quantité de sang prélevée** : 420 à 480 ml de sang, en fonction de votre poids
- ✓ **Fréquence des dons** : 4 fois par an maximum pour une femme et 6 pour un homme
- ✓ **Délai entre deux dons** : Vous devez respecter un délai minimum de 8 semaines entre deux dons de sang total, mais il est possible d'effectuer d'autres types de dons dans l'intervalle
- ✓ Retrouvez de nombreuses informations sur www.efs.sante.fr ou au **0 800 109 900** (service et appel gratuits)

PROCHAINE COLLECTE DE SANG

MARDI 15 FEVRIER 2022

SALLE DES FETES DE BOEN

9H00 A 12H00 – 16H00 A 19H00



MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION AUX INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole etc.) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.



Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que vos conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié
- Tous les jours, même quand il fait froid, aérez au moins 10 minutes votre logement
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc. Respectez toujours les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Les symptômes (maux de tête, fatigue, nausées) apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite.

En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).



La nouvelle station d'épuration du secteur boennais en service

Après 18 mois de travaux sur la station et sur les réseaux, la station d'épuration est en service depuis fin octobre. Conçue pour plus de 9 900 équivalents habitants, elle traitera les eaux usées des communes de Boën-sur-Lignon, Leigneux, Marcoux, Sail-sous-Couzan, Saint-Sixte, Sainte-Agathe-la-Bouteresse et Trelins.

Cette nouvelle usine à boues activées traitera jusqu'à 5 350 m³ d'eaux usées par jour, par un traitement biologique (par rhizocompostage) : les boues viennent alimenter des massifs de roseaux filtrants, où elles vont sécher et se minéraliser grâce à la présence de micro-organismes, pour générer ensuite un terreau de qualité, valorisé en agriculture.

Ce projet représente un investissement de 13 millions d'euros pour Loire Forez agglomération, dont 4,8 millions d'euros subventionnée à 30% par l'agence de l'eau Loire Bretagne et à 10% par le Département de la Loire.

Du nouveau autour du jeu dans le réseau Copernic !

Depuis mi-octobre, nous proposons un nouveau service aux habitants : **une ludomobile s'installe tous les mercredis, de 14h30 à 16h30, dans le gymnase à Boën-sur-Lignon**. Les usagers peuvent non seulement emprunter des jeux, mais aussi partager sur place un temps convivial autour du jeu, même sans être adhérent* !

Informations sur mediatheques.loireforez.fr

**Carte gratuite pour les habitants, étudiants et salariés sur le territoire Loire Forez.
Le pass sanitaire est requis pour l'accès aux équipements.*

France Services : le service public proche de vous au quotidien

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

A Boën-sur-Lignon, France services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

C'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, l'accès aux droits, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques, le point relais particulier emploi (CESU).

Des espaces publics numériques (EPN) en accès libre : mise à disposition d'équipements informatiques en accès libre, les animateurs numériques assurent un accompagnement individuel et ils proposent gratuitement des ateliers collectifs de découverte et d'approfondissement de l'informatique (sur inscription).

Informations sur www.loireforez.fr

France Services Boën-sur-Lignon 04.77.97.72.48 – mfs.boen@loireforez.fr

Un nouvel espace de réemploi

Un espace de réemploi a ouvert ses portes début juin à la déchèterie Loire Forez à Savigneux. Dans un préfabriqué de 50 m² situé à l'entrée du site, les usagers peuvent désormais déposer et prendre librement des objets en bon état.

Petit électroménager, petit ameublement, livres, jouets, quincaillerie et outils de bricolage, bibelots et vaisselle, petit matériel de chantier (tuyaux, palettes...) peuvent ainsi trouver preneur pour leur donner une seconde vie.

Déchèterie Loire Forez à Savigneux : 04 77 58 78 69

BROYEZ DU VERT !

Au printemps, les apports de déchets verts en déchèterie sont particulièrement importants. Mais, utilisés en paillis, ils peuvent être une vraie ressource pour le jardin. Toutefois, l'élagage des haies ou des arbres génère parfois des déchets trop gros qu'il faut broyer pour en faire un bon paillis. Pour vous aider, Loire Forez a mis en place un service de prêt de broyeurs pour les habitants du territoire, en partenariat avec des jardinerie locales.

Chaque foyer peut ainsi bénéficier d'une demi-journée de location de broyeur gratuite par an. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site internet de Loire Forez et de joindre un justificatif de domicile. Une fois l'inscription validée, un courriel de confirmation vous sera envoyé pour contacter le loueur partenaire et réserver votre matériel.

Par ailleurs, pensez à composter vos déchets de cuisine pour nourrir votre jardin. Des formations au compostage sont proposées à l'automne sur plusieurs communes du territoire. Il y en a forcément une près de chez vous. Vous pourrez alors acquérir un composteur, subventionné à 50% par l'Agglo.

Loueurs partenaires : Forez Loc (Boën-sur-Lignon) / Cycloculture Nétrablaise (Noirétable) / MT Motoculture (Savigneux) (*A noter : ce partenaire ne propose pas de broyeur électrique à louer pour l'instant.*) / Pro Loisirs entreprise SIVARD (La Tourette, près de Saint-Bonnet-le-Château)

Plus d'informations : www.loireforez.fr

Calendrier de COLLECTE des déchets 2022



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D B	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J B
3 L	3 J A	3 J A	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J B	5 D
6 J A	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J B	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J A
10 L	10 J B	10 J B	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J A	12 D
13 J B	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J A	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J B
17 L	17 J A	17 J A	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J B	19 D
20 J A	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J B	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J A
24 L	24 J B	24 J B	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J A	26 D
27 J B	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J A	28 S	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J B
31 L	31 J A	31 J A	31 M	31 M	

vacances scolaires de l'académie de Lyon (zone A)

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 V	1 L	1 J A	1 S	1 M	1 J B
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J B	3 S
4 L	4 J A	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J B	6 D	6 M
7 J A	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J B	8 S	8 M	8 J A
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J A	10 S
11 L	11 J B	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J A	13 D	13 M
14 J B	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L	15 J A	15 S	15 M	15 J B
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J B	17 S
18 L	18 J A	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J B	20 D	20 M
21 J A	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J B	22 S	22 M	22 J A
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J A	24 S
25 L	25 J B	25 D	25 M	25 V	25 D
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J A	27 D	27 M
28 J B	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J A	29 S	29 M	29 J B
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S

vacances scolaires de l'académie de Lyon (zone A)

Secteur de collecte

Numéro vert	0 800 881 024
Ordures ménagères	Mardi après-midi (à partir de 12h00) Semaine A
Tri sélectif	Mardi après-midi (à partir de 12h00) Semaine B
Verre	Apport volontaire





DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alexandre PALMIER

COMITE DE REDACTION : Agnès PANGAUD, Nelly DUPUY, Peggy DAMAS, Michel CELLIER, Pierre POINSON

IMPRIME PAR : QUALIGRAF Saint Germain-Laval